

LETTRÉ AUX ADHÉRENTS

JUIN 2023

LES AMIS DU PARC

Chers adhérents,

Sommaire

- 1 : Editorial
- Trombinoscope
- 2 : Actualités de cet hiver et celles de dernière minute
- 3 - 5 : Rencontre avec M. le Commissaire de Police
- 5 - 6 : Le quartier du Parc coté : Royan
- 6 : Le quartier du Parc coté : Sainte Georges - coté : Cara
- 7 : Les amis du parc vous font réviser le code
- 8 - 9 : Rencontre apéritive Le coin des bons plans
- 10 : Bulletin d'adhésion 2023-2024 et d'inscription apéritif du 23 Juillet

A noter dans vos agendas

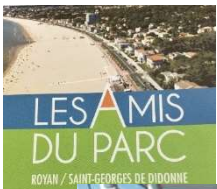
Assemblée Générale de l'Association

16 août 2023 à 15 Heures

(Accueil à partir de 14H30)

- Maison des Associations -

61 Bis rue Paul DOUMER
Royan



Didier FOULT
Président



Michel BALDACCHINO
Vice-Président



Patrick BAYEUX
Trésorier



Michel DARCY
Secrétaire



Yves-Marie LECLERCQ



Christian MOREAU



Jean-Marie BALLE

Le printemps 2023 nous a fortement (trop peut-être) gâtés en termes météorologiques avec un soleil déjà bien présent et des températures dignes d'un mois de juillet, raison de plus, si besoin était, pour être attentif à l'avenir des arbres de notre quartier.

Place maintenant à l'été et au retour tant attendu des concerts du « violon sur le sable » et « dans la ville ». Comme vous le savez déjà nous allons en profiter pour organiser le dimanche 23 juillet (18h30-20h30) un apéritif ouvert à nos adhérents qui se veut un moment de partage, de convivialité et de discussions entre nous. Nous avons souhaité cette date, notamment, pour faire plus ample connaissance avec nos adhérents Juillettistes qui ont des difficultés à participer à nos Assemblées générales, traditionnellement tenues au mois d'Août (le 16 août cette année).

Quoi qu'il en soit le Parc mérite bien 2 événements en plus du travail régulier de votre association.

La période hivernale a été active avec de nombreuses discussions à propos de la sécurité routière, à propos du Riveau, de l'avenir des restaurants de plage côté Saint-Georges ou encore avec les agressions répétées de la société DUVAL contre les arbres, lors de la construction de l'ensemble immobilier « l'Orée du Parc ». Avec aussi la création de notre nouvelle plaquette de présentation... Si vous en souhaitez quelques exemplaires pour diffuser à vos voisins et amis, demandez-les-nous, elles sont à votre disposition.

Dans ce numéro, nous avons voulu consacrer un article aux règles des bonnes pratiques à adopter pour protéger son domicile, ainsi qu'un petit rappel sur les règles de sécurité à respecter lorsque l'on circule à vélo, assorties accessoirement des amendes encourues...

Nous avons aussi continué à pousser les dossiers engagés les mois précédents, que ce soit les réfections des voiries sur Saint-Georges, ou la modification des bennes à verre sur la CARA et plus particulièrement pour celle du Parc...

Comme dans notre précédente Lettre, vous trouverez dans ce numéro les photos des membres de notre Conseil d'Administration. Nous aurons 2 nouveaux candidats à vous soumettre lors de notre AG, si vous les validez, le prochain trombinoscope sera enrichi de ces nouveaux membres.

Vous pourrez me joindre par mail : lesamisduparc17@outlook.fr ou sur mon portable au 06.16.37.03.17 si urgence ; en cas de non réponse, merci de laisser un message avec vos coordonnées et l'objet de votre appel pour que je puisse vous recontacter rapidement.

Nous vous souhaitons un très bel été 2023
Didier FOULT

TROMBINOSCOPE

ACTUALITÉS DE DERNIÈRE MINUTE

L'horloge du Parc

Nous devrions bientôt pouvoir tous nous mettre à l'heure du parc, la municipalité de Royan est en attente du contrat de maintenance, avec son prestataire. Nous avons de bons espoirs pour qu'avant la saison estivale nous puissions enfin caler nos montres. Remarquez que la situation actuelle peut aussi avoir un avantage... on gagne 20 minutes (en fonction de la pendule que l'on regarde) et donc on n'est plus jamais en retard, ni trop long pour faire les courses ou pour boire un café au parc...

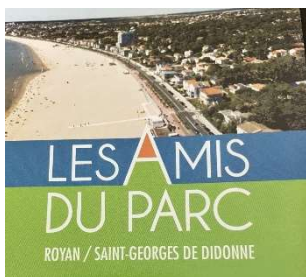
Par avance, nous adressons un Grand Merci à la municipalité de Royan pour son écoute et son action de remise à l'heure des pendules.

Le collège Emile Zola

Suite aux abattages intempestifs de pins au niveau du collège, nous sommes toujours en attente de la plantation des 8 pins demandés.

Nous pourrions éventuellement oublier nos autres demandes « punitives », mais pas le replantage du double des pins abattus.

Avez-vous remarqué le nouveau design de votre association ?



Qu'en pensez-vous ?

Vous pouvez le voir sur notre boîte aux



L'orée du Parc

Il faudrait mettre un écriteau aux entrées de notre quartier indiquant « détecteurs de tronçonneuses ».

Blagues à part, durant l'hiver au niveau du chantier de l'entreprise « DUVAL » pour construire l'ensemble baptisé « L'orée du Parc », les tronçonneuses s'en sont données à cœur joie. Nous avons été alertés à chaque fois et avons à notre tour mis la pression sur la municipalité. Les plans n'auraient-ils pas prévus que les arbres poussent et donc que les branches grandissent ? Les géomètres de la société Duval auraient-ils un peu débordé par rapport au permis de construire ?

Une fois, deux fois... mais à chaque fois le mal était fait avant les interventions, pourtant rapides de la mairie.

Nous en sommes venus à demander que la municipalité interdise tout démarrage de tronçonneuse sur ce chantier sans validation, au cas par cas, de la nécessité de la coupe projetée.

Nous sommes vraiment ici en limite du Parc, mais ces arbres sont si magnifiques que nous ne pouvons pas nous empêcher de déborder à notre tour de notre zone.

lettres en allant régler par exemple votre cotisation pour l'exercice 2023-2024.

Toutes les critiques permettent de s'améliorer et donc d'aller de l'avant. Si vous avez des suggestions des idées pour l'association, n'hésitez pas.

L'avenue des Jardins

Nous avons alerté la mairie de Royan sur une modification d'emplacements de stationnement avenue des Jardins. En effet mettre des places de stationnement à l'intérieur d'un virage à droite empêche la visibilité et de ce fait rend dangereuse la circulation des voitures et des piétons. Il n'est jamais aisé de remettre en question une décision,



mais devant l'insistance de votre association, la commission de circulation de la mairie a validé notre point de vue et les emplacements de stationnement sont revenus il y a quelques jours là où nous l'avions suggéré. Nous perdons quand même 2 places de stationnement qui restent réservées aux livraisons.

LA PROTECTION DU PATRIMOINE INCLUT LA PROTECTION DES BIENS

Le Parc ne fait pas exception à la règle, et des cambriolages y sont malheureusement perpétrés. La "Lettre" a donc cherché pour vous les bonnes pratiques à adopter pour s'en protéger.

Sur les conseils de M. le maire de Royan, nous avons interviewé M. le commissaire BEAUSSE, Chef de la circonscription de sécurité publique de Royan.

Représentant de la Police Nationale, il supervise, avec son personnel, les actions de prévention, mais aussi d'investigations et d'enquêtes, sur pas moins de 20km de littoral comprenant notamment Royan et Saint Georges de Didonne.



- Monsieur le Commissaire, pourriez-vous nous parler de l'OTV : « Opération Tranquillité Vacances » ?

Cette opération concerne les résidences principales, pour des congés de plus d'une semaine. L'inscription se fait par internet (www.interieur.gouv.fr rubrique : Ma sécurité/Mon domicile) ou directement au commissariat au moins 3 jours avant votre départ. Elle déclenche le passage aléatoire de patrouilles et la vérification d'éventuelles traces d'effraction. C'est un dispositif malheureusement encore trop peu utilisé par les usagers de la circonscription qui s'explique sans doute par la particularité de notre territoire qui est une station balnéaire.

- En cas d'absence prolongée, quels conseils pouvez-vous nous donner ?

Pensez à **faire suivre votre courrier** si possible ou bien à **faire relever votre boîte aux lettres** par une personne de confiance, Une boîte aux lettres qui déborde est un indice de votre absence.

Restez discrets sur les réseaux sociaux concernant vos allées et venues.

Lorsque cela est possible également, faites ouvrir ou fermer vos volets pour **simuler une présence**. Cela est aussi valable lorsque vous sortez le temps d'une soirée : vous pouvez laisser une lumière à faible consommation pour faire croire à votre présence.

- Quels sont les types de cambriolages auxquels vous vous trouvez le plus confrontés ?

D'une façon générale, les résidences secondaires sont moins attractives pour les cambrioleurs, car les occupants n'y laissent que peu d'objets facilement monnayables.

En période estivale, le cambriolage a lieu **plutôt en journée en l'absence des habitants**. Les bandes de cambrioleurs sont bien organisées, leurs membres ont souvent procédé à un repérage avant d'agir. Ils profitent d'une matinée de courses ou d'un après-midi à la plage, et pénètrent dans la résidence; pas plus de 5 à 10 minutes leur suffisent. **Tout se passe très vite.**

- Quels aménagements peuvent nous mettre à l'abri ?

Investir dans des équipements de qualité : une alarme sonore (mais attention aux nuisances) ou bien un **éclairage de détection de mouvement** peuvent être dissuasifs, des **fenêtres en double-vitrage** seront moins souvent fracturées, **volets, grilles et portail solides** ont également fait leur preuve.

Après, il y a des réflexes moins coûteux qui peuvent être mis en œuvre, à commencer par faire preuve de prudence et de vigilance.

Attention aux baies vitrées, qui sont beaucoup plus vulnérables et peuvent être ouvertes avec un simple tournevis. Vous pouvez par exemple les bloquer avec un tasseau de bois.

Il faut veiller à **fermer toutes les ouvertures** la nuit, à **verrouiller ses portes même lorsque l'on est chez soi** et à **ne pas laisser d'échelle ou autre objet facilitateur à disposition des voleurs** pour atteindre l'étage...ou d'outils pour fracturer vos ouvertures.

- Quels usages de vigilance devons-nous mettre en œuvre ?

Être très prudent sur les personnes à qui l'on ouvre, et **ne jamais laisser un inconnu pénétrer chez soi, surtout lorsque l'on est seul**. Pour cela un œilleton ou un entrebâilleur peut être utile. **Appelez le 17 en cas de doute !**

Ne pas laisser vos sacs, clés, cartes près de la porte d'entrée, ou d'objets de valeur visibles près des fenêtres, il peut arriver que les cambrioleurs repartent avec la voiture stationnée dans le jardin.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, ou dans le pot de fleur (Oui cela arrive encore !!!) Et n'inscrivez pas votre nom et adresse sur votre trousseau.

Coups de sonnette, démarchages pour des travaux, vérifications de compteur ou pseudo tuiles envolées de votre toiture, doivent vous inciter à la vigilance, car cela cache parfois un premier repérage.

- Justement, que faire si nous sommes témoins de comportements suspects ?

Appelez le 17 ! Et pas le commissariat de Royan. Le centre d'appel connaît en permanence la position de chaque patrouille qui est géolocalisée en temps réel, ce qui permet d'intervenir plus rapidement avec l'équipage le plus proche.

Toutes vos observations sont très importantes, mais elles sont encore plus pertinentes lorsque vous relevez des **signes particuliers ou originaux** qui peuvent être facilement repérables par les patrouilles : pour les véhicules suspects qui roulent à faible allure, s'il convient de relever la marque, le modèle, la couleur et évidemment l'immatriculation si possible, cela peut-être un défaut sur la voiture, un autocollant, etc. Pour un individu qui semble faire du repérage, il est intéressant de pouvoir disposer également d'un signe distinctif original, cela peut être par exemple la couleur de ses chaussures ou de ses lunettes, un logo sur un survêtement ou sur une casquette s'ils sont remarquables, soyez attentifs aux détails. Un seul détail peut faire toute la différence !

- Et en cas de cambriolage ?

Appelez le 17 aussi !

Surtout il ne faut **toucher à rien, ne rien bouger, ne rien laver, ne rien ranger** avant l'arrivée de la police scientifique !

Et s'il faut tout de même fermer une fenêtre, **prenez un papier pour ne pas toucher avec vos mains la poignée, en évitant toute manipulation inutile.**

- Quels conseils de prévoyance pourriez-vous nous donner ?



Afin de rendre le travail des équipes enquêtrices efficace et d'aider l'assureur, il est très important, avant de partir, de **recenser ses équipements de valeur** avec références et numéros de série pour pouvoir les enregistrer au fichier des objets volés (voir tableau disponible sur demande ou sur le site des amis du Parc) et de **faire des photos** des objets qui n'ont pas de référence, comme **les bijoux ou les œuvres d'art.**

Il est évidemment fortement **déconseillé de conserver chez soi de fortes sommes d'argent.**



Et si vous possédez un coffre-fort, qu'il ne soit pas visible.

La "Lettre" tient à remercier très chaleureusement M. le commissaire Beausse pour le temps qu'il a bien voulu nous consacrer.

LE QUARTIER DU PARC côté ROYAN

Le Marché du Parc

Vous l'avez sûrement remarqué, nous avons un nouveau poissonnier au marché du Parc. Nous voudrions à cette occasion non seulement souhaiter la bienvenue à notre nouveau poissonnier M. Bourdeau, mais aussi chaleureusement remercier Mme Poupard (l'ancienne présidente de l'association des commerçants du Parc), ainsi que les membres du bureau de l'association, pour les nombreuses actions qui ont été menées afin de développer l'attractivité de notre marché ces dernières années.

L'association des commerçants du Parc se devait d'élire un nouveau bureau ce qui a été bien évidemment fait. Nous souhaitons donc à Mme Fort (Maraîchère- Permaculture), la nouvelle présidente ainsi qu'aux membres du bureau de l'association Mme Rappasse -secrétaire- (Caviste et Epicerie fine) ainsi que M. Bourdeau -trésorier- (Poissonnerie) beaucoup de réussites, de joies et de satisfactions dans leurs nouvelles missions.

En attendant que tout se mette en place, vous trouverez ci-après la mise à jour des horaires d'ouverture de notre marché.

Les ouvertures du Marché du Parc :

Toute l'année, du Mardi au Dimanche inclus, de 7h30 à 13h

Du 10 Juillet au 27 Août, le marché sera ouvert 7 jours sur 7

Du 11 Juillet au 26 Août, vous pourrez aussi faire un saut au marché en rentrant de la plage, entre 17h30 et 20h00 sauf le dimanche et Lundi.

Les escaliers de la plage



La définition du mot « escalier » est une suite de marches ou paliers permettant d'assurer la circulation des personnes entre 2 niveaux. Nous en avons beaucoup pour descendre sur la plage (ou en remonter), mais certains ne permettent pas une circulation « assurée » par manque de rampes ou



par des hauteurs dignes d'une compétition sportive de saut d'obstacles en cours primaire.

Les services techniques sont à pied d'œuvre et vont devoir une fois de plus faire preuve d'ingéniosité, d'efficacité et de rapidité pour « assurer » les passages d'un niveau à un autre. Merci d'avance à eux.

LE QUARTIER DU PARC côté SAINT GEORGES DE DIDONNE

Les Restaurants de plage

L'attribution des lots a été dévoilée début mai avec, pour ce qui concerne La Cazuela et La Réserve, le maintien des mêmes gérants.

Les travaux de démolition des structures actuelles devraient être achevés lorsque vous lirez cette lettre, même pour la Réserve où des précautions particulières sont nécessaires à cause de l'amiante qui a servi lors de la construction.

Qu'en sera-t-il de l'ouverture cet été de ces 2 restaurants de plage ? A ce jour, la course contre la montre est lancée mais la tâche s'annonce bien difficile.

Quoiqu'il en soit, nous souhaitons une pleine réussite aux gérants en leur rappelant tout de même qu'ils sont responsables non seulement du respect du cahier des charges qu'ils ont signé avec la mairie de Saint-Georges-de-Didonne, mais aussi de l'état d'ébriété de leurs clients à la sortie de leurs établissements.

Et, plus simplement, que la notion de respect des voisins est une notion qui compte au même niveau qu'une règle législative.

En tant qu'association, nous serons très vigilants, au respect tant des voisins que du cahier des charges.

LE QUARTIER DU PARC côté CARA

Le conteneur de collecte du verre au Marché du Parc

Il y a déjà longtemps que l'on parle dans nos colonnes de cette benne à verre. Il y a quelques semaines nous avons bien cru que les choses étaient en train de bouger, avec des travaux qui s'annonçaient et une benne provisoire mise en place.

Malheureusement ce n'est pas encore le cas, la situation est revenue comme avant, sans même avoir fait l'objet d'un entretien minimum.

C'est bien mal connaître l'association que de laisser un dossier en suspens en espérant que peut-être nous allions oublier, d'autant plus que le dossier que nous avons présenté à la Cara nous a pris pas mal de temps et présentait même une société de Bordeaux (donc assez locale) capable de répondre à la demande.

Même si nous devons faire le « siège » de la CARA (sans aucun jeu de mots...ou si peu), nous ne laisserons pas tomber ce dossier.

Les déchets organiques.

D'autant plus que le prochain sujet à venir sur la table sera celui des déchets organiques.

- De quoi s'agit-il ? Des résidus d'origine végétale ou animale qui peuvent être dégradés par des micro-organismes. En résumé les restes de déchets de cuisine, comme les épluchures les coquilles d'œufs les arêtes de poisson...ou de jardinage.
- Pourquoi en parler ? Parce que dans un avenir proche la Cara devra proposer pour ses communes des moyens de tri à la source (chez vous) et de collectes séparées, voire encore de solution de compostage.

Nous sommes tout à fait disposés à travailler ce sujet, mais pas pour que nos idées et solutions tombent dans le vide.

LES AMIS DU PARC VOUS FONT REVISER LE CODE

La part toujours plus importante de piétons et cyclistes parmi les victimes d'accidents de la voie publique doit nous inciter à poursuivre l'effort nécessaire de sensibilisation de tous les utilisateurs de la route.

Les piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes (voir notre lettre de Juin 2022) doivent le plus possible se rendre visibles, en portant des vêtements clairs ou rétro réfléchissants, afin de prévenir les accidents.

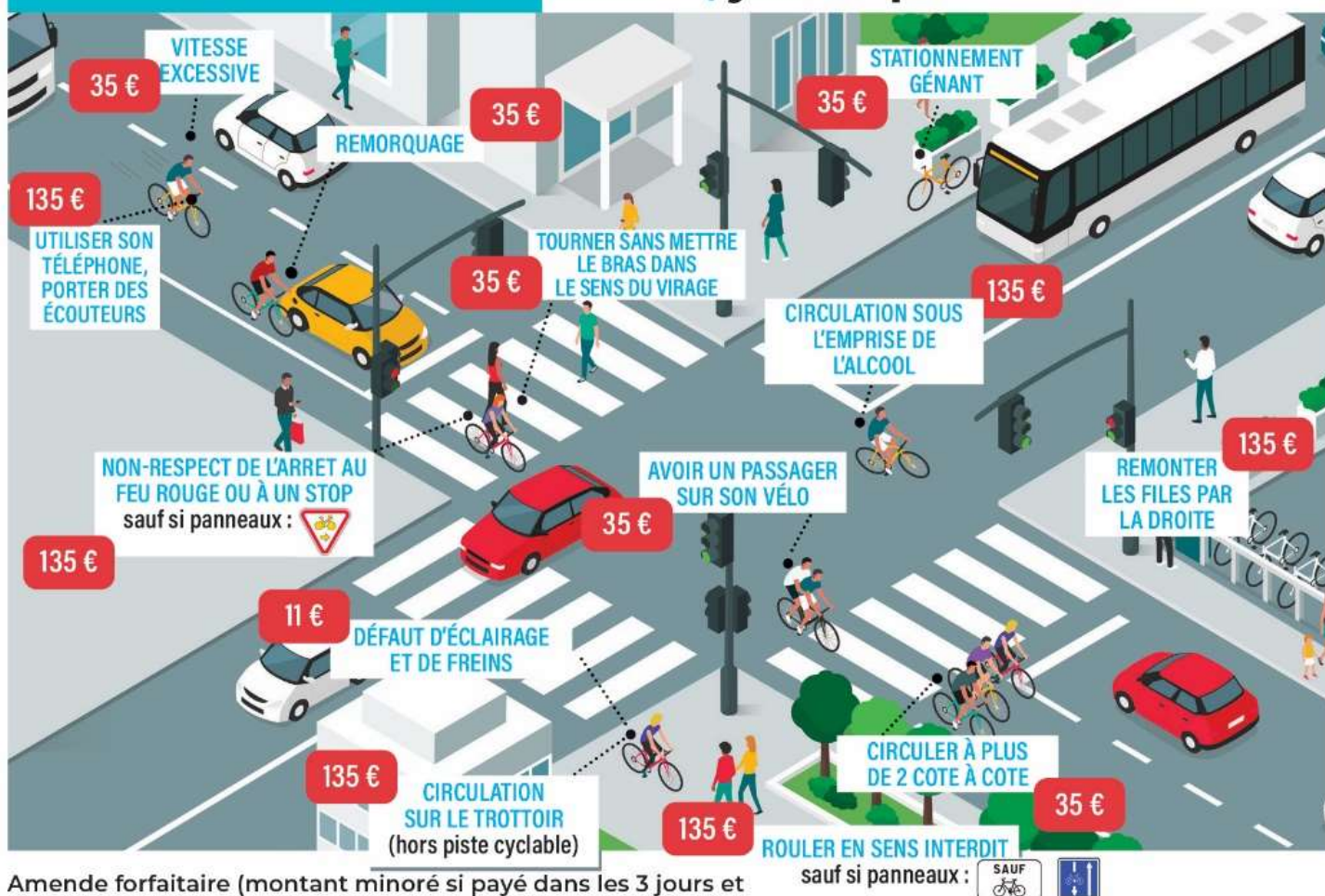
Les automobilistes sont eux invités à accentuer leur vigilance, en particulier aux abords des passages réservés aux piétons dans les périodes où certaines communes (Royan tout comme Saint-Georges-de-Didonne) ont tendance à réduire l'intensité de l'éclairage public ou même à le supprimer purement et simplement à certaines heures.

Vos enfants et petit-enfants arrivent et ils adorent les promenades à vélos avec ou sans vous, voici de quoi réviser en famille les bonnes règles.

Sur la promenade cycliste boulevard Garnier et boulevard De Lattre de Tassigny, que vous soyez à vélo en trottinette ou en patins à roulettes... les piétons restent prioritaires lorsqu'ils traversent la bande réservée aux vélos donc il faut maîtriser sa vitesse pour pouvoir s'arrêter le temps qu'ils traversent.

CONSEIL DE CIVISME

À vélo, je n'ai pas tous les droits



LES AMIS DU PARC VOUS INVITENT A UNE RENCONTRE APERITIVE

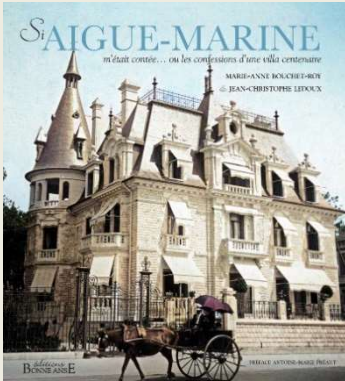
Notre première rencontre apéritive de juillet aura lieu le DIMANCHE 23 JUILLET 2023.

Adhérents de notre association (l'entrée sera réservée aux adhérents -ou qui se mettront ce soir là- à jour de cotisation pour l'exercice 2023-2024), vous serez donc les bienvenus à partir de 18h30 dans le marché du Parc mis à notre disposition par la municipalité de Royan et par l'association des commerçants du Parc. L'objectif de cette rencontre est de passer un moment convivial d'échanges entre nous autour de quelques produits que nous aurons achetés auprès des commerçants du Parc.

Vous voulez connaître plus les membres de votre bureau, vous avez des questions, des suggestions, des remarques venez échanger avec nous. Qu'il pleuve ou que le soleil brille... nous serons à l'abri dans notre marché.

Pour essayer d'avoir une bonne organisation, nous vous demandons de vous inscrire à l'avance, sans que cela ne vous engage plus que cela, juste pour ne pas faire de gâchis en commandant pour 30 ou 50 personnes de trop. Pineau – Jus de fruit – Vin Rosé – Soda seront de la partie, de quoi faire plaisir, nous l'espérons, aux plus petits comme aux plus grands.

Le formulaire d'inscription est en page 8, juste après votre bulletin d'adhésion pour 2023-2024.

Le coin des bons plans :

Vous l'avez déjà 20 fois prise en photo, lorsque vous revenez de la plage ou lorsque vous flânez sur le boulevard Garnier. Mais savez-vous qu'un de ses illustres habitants y a découvert justement l'art de la photographie ?

Nous parlons bien sûr de la villa AIGUE MARINE... Et d'Emile Zola ... Sauriez-vous écouter une villa qui vous parle ? Ce livre est disponible par exemple au Tabac Presse du Parc en face du « Café du Parc ».

En tant que membre des Amis du Parc, vous pouvez vous adresser à l'auteur pour avoir une dédicace.



Le Cabaret ZAGAL est ouvert du côté de La PALMYRE : sous le thème « Le cheval fait son cinéma » le cabaret mélange ainsi l'humour, le Cheval, le Cinéma et la Gastronomie. Vous pourrez passer un très bon moment avec les 20 chevaux et 30 artistes dans une ambiance atypique, onirique, drôle et poétique.

En présentant votre carte d'adhérent des amis du Parc, vous bénéficiez du tarif « Groupe » à partir de... 2 personnes tout de même.

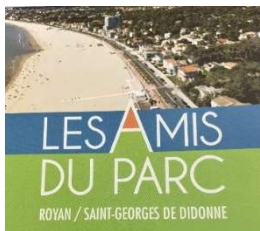
COTISATION 2023-2024 – INFORMATION**La campagne d'adhésion pour l'exercice 2023-2024 est ouverte.**

Pour l'exercice 2022-2023, 350 familles ont adhéré à notre association. Nous tenions à vous remercier pour votre participation à la défense de cet espace exceptionnel qu'est le Parc de Royan-Saint Georges de Didonne.

Petit rappel sur notre fonctionnement :

- Nos exercices budgétaires débutent le 1^{er} Juillet chaque année, pour se terminer le 30 juin de l'année suivante.
- Notre budget de fonctionnement est alimenté **uniquement** par les cotisations de nos adhérents. Ce qui garantit notre indépendance et fait notre force.

- Les cotisations pour 2023-2024 (10 euros) peuvent être payées par chèque (libellé au nom des Amis du Parc) ou par virement sur le compte de l'Association (RIB sur demande) Siège social : 97, Avenue des Semis – 17200 Royan



Les Amis du Parc de Royan et Saint-Georges-de-Didonne

97 Avenue des Semis

17200 Royan

lesamisduparc17@outlook.fr

www.amisduparcroyansaintgeorgesdedidonne.fr

BULLETTIN ADHESION pour 2023-2024

- Nouvelle adhésion
- Renouvellement d'adhésion
(cocher la bonne case)

Afin que nous ne fassions pas d'erreur, merci d'écrire en lettres MAJUSCULES

Nom (M. ou Mme)

Prénom

1/ Adresse à Royan ou St-Georges-de-Didonne :

Code Postal : Ville :

Tél. Fixe : Mobile :

2/ Adresse résidence principale :

Code Postal : Ville :

Tél. Fixe : Mobile :

Email (écrire de manière bien lisible)@.....

Joindre un chèque de 10€ à l'ordre des « Amis du Parc » à déposer ou envoyer au :

97 Avenue des Semis 17200 Royan (près de la boulangerie du Parc)

En retour, vous recevrez votre carte de l'exercice en cours qui vous donne accès aux tarifs préférentiels chez nos partenaires ainsi que, si vous possédez une adresse Email, votre « Mot de passe » pour vous connecter à notre site.



Nom (M. ou Mme)

Prénom

A jour de cotisation 2023-2024 participera(ont) à l'apéritif-rencontre du dimanche 23 juillet 2023

Nombre de personne(s) : ...

Merci de nous retourner ce coupon avant le 20 juillet 2023 pour une meilleure organisation, voici pour mémoire où est notre boîte aux lettres : 97 avenue des semis

